



Séjour de botanique de terrain (5 jours) : Haute-Vienne

Du dimanche 17 au samedi 23 août 2025, La Garance voyageuse organise pour ses adhérents un séjour de botanique de terrain en Limousin, autour de Saint-Genest-sur-Roselle (Haute-Vienne).

Ce séjour aura pour but de permettre, lors de sorties dans des milieux variés (prairies, forêts, landes ou tourbières), de découvrir la flore d'été de cette région, ou d'en améliorer sa connaissance, et de s'initier ou de se perfectionner dans la détermination des familles, genres et espèces de plantes. Les sorties seront conduites et animées par Alain GUICHARD, botaniste et pédagogue, connaisseur du site, et ayant à son actif plus de vingt ans de conduite de stages et sorties pour des structures diverses (FRAPNA, Domaine du Rayol, École des Plantes de Paris, Mille et une Plantes... et La Garance). L'enseignement d'Alain Guichard sera complété par le partage et les échanges de connaissances entre participants, et quelques séances de détermination collectives en soirée pour les plus « mordus ».

Les participants doivent être à jour de la cotisation 2025 à l'association La Garance voyageuse



Nombre de participants :
17 personnes, maximum.

Hébergement (12 personnes)

Les Sabots de laine

Pouyol

87260 Saint-Hilaire-Bonneval

<https://lessabotsdelaine.fr/>

Autres hébergements, voir en p. 2



- Hébergement aux Sabots de laine (6 nuits, 6 petits déjeuners) : en chambre triple grandes et confortables, avec sanitaires draps, taie d'oreiller, couette fournis – **mais pas le linge de toilette prévoir environ 180€** p. pers. pour l'hébergement aux Sabots de Laine



Les dîners et les séances de travail en salle auront lieu à **La Ferme de Fardissou** (environ 7 km de Saint-Hilaire) 50 impasse de Fardissou, 87260 Saint-Genest-sur-Roselle : <https://www.lafermedefardissou.bio/>

- Repas pris en commun (6 dîners, 6 petits-déjeuners, 5 paniers repas pour midi)
environ 270€ pour repas et location de salle

Les frais d'hébergement et repas seront réglés sur place lors du séjour
(chèque à l'ordre de **La Garance voyageuse**)

Rendez-vous à Fardissou **le dimanche 17 août à 18h** pour une réunion d'accueil suivie du dîner (il est conseillé de passer à votre gîte avant pour vous y installer), dispersion le **samedi 23 août**, après le petit-déjeuner.

Conseils pratiques

- Les excursions ayant parfois lieu sur des sentiers étroits et caillouteux, **il est nécessaire d'être bien chaussé**. Le rythme de marche est peu soutenu du fait des observations botaniques, ce qui rend ces sorties accessibles mais à noter qu'il peut toujours y avoir des raidillons et que les dénivelés peuvent aller jusqu'à 300 m par jour.
- L'utilisation de bâtons de marche est conseillée.
- N'oubliez pas de prévoir protections solaires (crème, chapeau & lunettes), ainsi que des vêtements chauds et imperméables.

Les trajets pour se rendre aux lieux des sorties se feront en covoiturage.

Pour plus de renseignements sur les conditions de sortie sur le terrain, vous pouvez contacter **Alain Guichard** par courriel à l'adresse : alainguichard26@gmail.com, ou par téléphone au 06 22 96 64 36

Participation aux frais d'encadrement pour la semaine (hors hébergement, restauration et transport) : 290 €
Votre inscription ne sera validée qu'à **réception de l'intégralité de votre règlement** : vous pouvez choisir de régler en **un seul chèque de 290 €** encaissé fin juillet – ou **3 chèques (100 + 100 + 90)** qui seront encaissés de façon échelonnée (fin mai, fin juin, fin juillet)

En cas d'annulation de votre fait moins d'un mois avant le début du séjour, seuls 30% des frais d'encadrement vous seront remboursés.

Inscription à la journée, sans hébergement :

adhésion à l'association (voir tarifs en p. 3)

+ frais d'encadrement = 60 € / jour

+ participation aux frais de location de salle et organisation = 50 €

Il est possible, en réservant à l'avance, de commander un pique-nique (10 €) ou un dîner (23€)

Hébergement

Pour plus de renseignement sur les conditions d'hébergement, vous pouvez contacter

Laurence Fayet : laurgarance@orange.fr, 06 89 37 16 07

À savoir que La Garance verse des arrhes aux gîtes, qui ne seront pas remboursées en cas d'annulation de votre part si nous ne trouvons personne pour vous remplacer : le cas échéant, nous nous verrons obligés de vous réclamer la somme correspondante.

Si vous ne souhaitez pas être hébergés en chambre à 3 lits, vous pouvez contacter et réserver directement :

- **Le Jardin de la Forge**, à Saint-hilaire-Bonneval, <http://www.jardin-de-la-forge.com/le-jardin-et-les-fleurs.html>
- **Les Petites Rivailles**, à Saint-Genest-sur-Roselle, <https://www.gites-de-france-hautevienne.fr/location-vacances-Gite-Les-Petites-Rivailles-a-Saint-genest-sur-roselle-87G6341.html>
- **Le camping le plus proche est à Pierre-Bufferière** : <https://www.campingfrance.com/recherchez-votre-camping/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/pierre-bufferiere/camping-intercommunal-chabanas>

La Garance n'a pas fait de réservation auprès de ces gîtes ou camping : si vous choisissez ces hébergements, le règlement ne passera pas par La Garance, vous voyez directement avec les propriétaires.

Le passe sanitaire n'est plus réclamé actuellement mais, en cas de nouvelle épidémie, des règles sanitaires pourraient à nouveau être mises en place...

**Bulletin d'inscription en page 3, à retourner (accompagné de vos chèques + adhésion éventuelle) à :
La Garance voyageuse, 48370 Saint-Germain-de-Calberte**

Merci de faire un bulletin d'inscription par personne et un chèque à part pour votre adhésion.

***Si vous avez des régimes alimentaires particuliers, ou des allergies, veuillez le mentionner lors de l'inscription
Pour des régimes compliqués, prévoir éventuellement votre approvisionnement personnel.***

**Bulletin d'inscription à retourner (accompagné de vos chèques + adhésion éventuelle) à :
La Garance voyageuse, 48370 Saint-Germain-de-Calberte**

Merci de faire un bulletin d'inscription par personne et un chèque à part pour votre adhésion.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. portable : _____ Courriel : _____

souhaite réserver une participation au séjour **Haute-Vienne : ci-joint un chèque de 290€ (ou 3 chèques)**

Hébergement :

chambre partagée (3 personnes)

je réserve ailleurs

Transports :

Je viendrai en voiture et peux emmener _____ personnes

Je cherche une place en co-voiturage (partage des frais)

Je viendrai en train : gare de Limoges + bus 216

ou co-voiturage à prévoir (½ h environ de Limoges)

Précisez si vous souhaitez partager la chambre avec une personne particulière : _____

Régime particulier : _____

Je souhaite m'inscrire pour la (ou les) journée(s) suivante(s) : _____

J'envoie un chèque de **60 €** x _____ = _____ € pour les frais d'encadrement

J'adhère ou renouvelle mon adhésion, je joins également **un chèque d'adhésion** à l'association La Garance voyageuse pour l'année civile 2025 :

20€ (tarif normal);

10€ (petit budget);

30€ (tarif couple)

Chèques à l'ordre de : **La Garance voyageuse**

J'ai bien noté que seuls 30% des frais d'encadrement me seront remboursés en cas d'annulation de mon fait moins d'un mois avant le début du séjour.

Et, dans ce cas, suivant les exigences du gîte ou de l'auberge, il est possible que les frais d'hébergement doivent vous être également réclamés.

A priori, le passe sanitaire n'est plus réclamé par les lieux d'hébergement, mais de nouvelles règles sanitaires pourraient entrer en vigueur au moment du séjour : se tenir au courant.

Signature :